

profiter de ce genre de programme sont issus de familles à revenu moyen ou élevé. Ils n'ont pas à s'inquiéter de trouver du travail et de toucher un revenu durant l'été afin de poursuivre leurs études universitaires en septembre. Je m'oppose à un programme destiné en premier lieu à subventionner la catégorie la plus nantie du pays.

Ayant ainsi critiqué la déclaration que le premier ministre (M. Trudeau) a faite aujourd'hui et à la suite à l'étudeursive qu'il m'a été possible d'en faire, je désire féliciter le gouvernement ainsi que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être des programmes dont ce dernier aura soin. Le programme qui se destine à faire participer 700 étudiants à une étude sur les abus de la drogue me paraît extrêmement utile. Il en est de même de celui qui consiste à installer des cliniques pour l'entraînement de moniteurs d'athlétisme. Le Canada s'est, depuis trop longtemps, laissé distancer dans les programmes de formation d'athlètes de première classe. Il faut louer de pareils projets.

Le principe même d'aider les étudiants cet été en est un que chaque député peut appuyer, mais je voudrais terminer en répétant que la valeur éventuelle de ce genre de programme sera perdue parce que le gouvernement a attendu à la mi-mars pour l'annoncer, au lieu de dresser des plans et de les annoncer aux provinces, aux municipalités et aux organismes bénévoles en septembre ou en octobre dernier.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre vient de dire que 1,800,000 étudiants envahiront le marché du travail au cours des mois d'été.

A mon avis, les mesures actuellement prises par le gouvernement constituent encore, ni plus ni moins, des cataplasmes sur des jambes de bois. Cela ne résout pas le problème.

Les jeunes qui, selon les termes du très honorable premier ministre, constituent la population canadienne de demain, s'attendent à mieux. Tardant, en 1971, à régler les problèmes auxquels devront faire face les étudiants, le gouvernement se contente de dire qu'il créera 500,000 emplois pour les jeunes, ne se préoccupant pas des 1,300,000 jeunes qui n'auront pas d'emplois, grâce à des mesures de temps de paix, pour venir en aide à la jeunesse.

Si une guerre mondiale éclatait demain matin, tous les étudiants trouveraient un emploi immédiatement, car ils seraient appelés à servir sous les drapeaux, alors que nous les vétérinaires, logerions, nourririons et paierions. On ne parlerait même pas des \$57,800,000. Voilà ce qui me renverse. En temps de guerre, sous prétexte de sauver la civilisation, il n'est pas question de millions, le gouvernement dépense de l'argent. Toutefois, en temps de paix, pour aider les jeunes à s'intégrer à la société que nous formons, le gouvernement parle de 57 millions de dollars. Il rit des gens à leur face: c'est ce à quoi se résume le programme actuel.

Nous ne combattons pas, naturellement, l'aide qu'on peut accorder aux étudiants pendant les mois d'été. Toutefois, on devrait établir un programme à long terme. Nous suggérons le paiement d'un présalaire aux étudiants, ce qui leur permettrait de s'intégrer à la société et de façonner eux-mêmes leur avenir au Canada.

[M. Orlikow.]

## QUESTIONS ORALES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROJET GOUVERNEMENTAL D'ACQUISITION D'UNE PART MAJORITAIRE DE LA HOME OIL COMPANY—  
LA QUESTION DES POUVOIRS

[Traduction]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est absent, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet de l'acquisition gouvernementale des intérêts pétroliers de la Cygnus Corporation et, de ce fait, de la Home Oil Company Limited. Le gouvernement compte-t-il présenter des mesures en vue de l'achat de ces titres, ou bien estime-t-il avoir actuellement le pouvoir de ce faire et, si oui, le premier ministre peut-il nous dire d'où vient ce pouvoir?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je dois me borner à répéter ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé à la Chambre l'autre jour, savoir que des négociations ont été ouvertes. Il n'y a rien de nouveau à signaler depuis que le ministre a abordé la question à la Chambre vendredi dernier, je crois, et nous ne croyons pas qu'il soit dans l'intérêt public de dire maintenant comment se fera cette acquisition, si, en vérité, elle intervient.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au premier ministre d'indiquer, pour la gouverne de la Chambre et de la population du pays, si le gouvernement avait actuellement l'autorité légale requise pour faire cette acquisition et, si oui, quelle était cette autorité, ou si le gouvernement se proposait de présenter une mesure législative. Je dis respectueusement au premier ministre qu'il n'existe aucune raison, du point de vue de l'intérêt public, qui puisse l'empêcher de donner ces renseignements à la Chambre, s'il les connaît.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, si le chef de l'opposition veut parler de ce marché, je viens de répondre à sa question, mais s'il me demande si le gouvernement canadien peut acheter quelque chose par contrat, je répondrai qu'il le peut, sous réserve, comme toujours, de l'affectation des fonds voulus par la Chambre ou d'une autre procédure nécessaire, que ce soit par l'intermédiaire d'un projet de loi ou de prévisions budgétaires. La loi n'interdit pas au gouvernement canadien de devenir actionnaire d'une compagnie de ce genre, si c'est bien ce que le chef de l'opposition veut savoir. Si nous prenons cette initiative, nous demanderons d'une façon ou d'une autre à la Chambre de voter des crédits qui serviront à acquérir ces titres.

**L'hon. M. Stanfield:** Je remercie le premier ministre d'avoir dit à la Chambre que, si ce marché est conclu, le gouvernement demandera à la Chambre l'autorisation nécessaire, tout au moins l'approbation des crédits. J'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement a l'intention de conserver la majorité des parts dans la société si la transaction aboutit ou s'il a l'intention de les revendre afin que la majorité reste aux mains de Canadiens?